

N°83 – 4 mars 2022



SOLIDARITÉ AVEC L'UKRAINE !

La commune de St Martin-des-Noyers s'associe à la démarche lancée conjointement par l'Association des Maires de France et la Protection Civile pour soutenir la population ukrainienne. À partir de ce samedi 5 mars vous pouvez déposer vos dons (voir liste) en Mairie de Chantonay :

LES JOURS ET HORAIRES DE DÉPÔT DES DONNS

Du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 – 17 h 30

Le samedi matin de 9 h 30 à 12 h 00

ACCUEIL DES RÉFUGIÉS

Si vous souhaitez proposer une solution d'hébergement pour accueillir des réfugiés Ukrainiens, nous vous suggérons de la transmettre par mail à la mairie à l'adresse :

accueil@saintmartindesnoyers.fr qui regroupera toutes les demandes afin de les soumettre à la Préfecture de la Vendée.

PROTECTION CIVILE
AIDER · SECOURIR · FORMER

famf
Fédération des Associations de Maires de France

CRISE HUMANITAIRE UKRAINE

LISTE DE DONNS

Logistique

Lits de camp	Matériel électrique (Projecteurs, lumières, rallonges, générateurs)
Sacs de couchage	
Couvertures de survie	
Vêtements	

Hygiène

Gels & savons corps	Médicaments (non périmés)
Dentifrices	Rasoirs
Brosses à dents	Mousses à raser
Couches & lait maternel	Serviettes hygiéniques

Secours

Gants à usage unique	Lecteurs à glycémie
Masques chirurgicaux	Pansements hémostatique
Matériel de suture	Pansements
Blouses médicales	Solutions antiseptique
Bandages élastiques	Matériel médical (Respirateur, défibrillateur, moniteur...)
Garrots	

☎ 01 41 21 21 21 ✉ mission.ukraine@protection-civile.org



GRIPPE AVIAIRE – TOUTE UNE FILIÈRE TOUCHÉE !

La propagation de la grippe aviaire touche désormais sévèrement notre territoire. L'impact pour nos éleveurs de volailles et toute la filière agro-alimentaire est terrible.

Le premier soutien a apporté pour les particuliers est de veiller à confiner toutes les volailles ou mettre en place des filets de protection. Le non-respect de cette mesure est passible d'une amende de **750 €**.

